

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 565

11 juin 2005

SOMMAIRE

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| 1913 International, S.à r.l., Luxembourg | 27084 | Fondeco S.A., Luxembourg | 27115 |
| AC, Ateliers & C Equipement S.A., Burmerange . . | 27077 | Foreign Properties Invest S.A., Rodange | 27096 |
| Actiana, S.à r.l., Luxembourg | 27105 | Gaufria International S.A., Merttert | 27091 |
| Alcadir S.A., Luxembourg | 27103 | Gaufria International S.A., Merttert | 27094 |
| Alpinor Holding, S.à r.l., Luxembourg | 27105 | GM Inter-Est, S.à r.l., Luxembourg | 27105 |
| Amhurst Corporation S.A.H., Luxembourg | 27116 | Golf Shack S.A.H., Luxembourg | 27109 |
| Atollex S.A.H., Luxembourg | 27104 | Gonella S.A.H., Luxembourg | 27114 |
| Axil S.A., Luxembourg | 27106 | I.P.P. Luxembourg S.A., Luxembourg | 27110 |
| Azay Holding S.A., Luxembourg | 27117 | Inn Side Hotel (Luxembourg) S.A., Bertrange | 27078 |
| B.A.R.T. S.A.H., Luxembourg | 27111 | Intercity Development S.A.H., Luxembourg | 27115 |
| BCILUX, Sicav, Luxembourg | 27119 | International Securities Fund New Economy S.A., Sicaf, Luxembourg | 27112 |
| Brion Immo Luxembourg S.A., Rodange | 27104 | Interneptune Holding S.A., Luxembourg | 27116 |
| BSSI Global Income Trust | 27075 | Intersaco S.A.H., Luxembourg | 27110 |
| Carique Holding S.A., Luxembourg | 27086 | J.P. Morgan Fleming Asset Management (Europe), S.à r.l., Senningerberg | 27078 |
| Citar-Invest S.A., Luxembourg | 27112 | Kombassan Holdings S.A., Luxembourg | 27113 |
| CLCC S.A., Cobelfret Lorang Car Carriers, Lu- xembourg | 27097 | Lago S.A.H., Luxembourg | 27117 |
| CLCC S.A., Cobelfret Lorang Car Carriers, Lu- xembourg | 27098 | (Le) Lapin S.A., Luxembourg | 27111 |
| CO.DE.FIL Trading S.A., Luxembourg | 27095 | Loofinlux S.A., Luxembourg | 27107 |
| CO.DE.FIL Trading S.A., Luxembourg | 27095 | Lubelim S.A.H., Luxembourg | 27108 |
| Cryologistic Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . | 27101 | Luxembourg European and American Fund, Sicav, Luxembourg | 27107 |
| Damani S.A., Wiltz | 27077 | Magistral International S.A., Luxembourg | 27094 |
| Ditco Participations S.A., Luxembourg | 27111 | Maitland Europe S.A., Luxembourg | 27080 |
| E.I.I.G. S.A.H., Luxembourg | 27110 | Maitland Luxembourg S.A., Luxembourg | 27080 |
| ED S.A., Luxembourg | 27077 | Mazara S.A.H., Luxembourg | 27111 |
| Edvima S.A., Luxembourg | 27114 | Mediolux Holding S.A., Luxembourg | 27108 |
| Egon Finance S.A., Luxembourg | 27104 | Metal Invest Finance S.A., Luxembourg | 27103 |
| Emerge Capital, Sicav, Luxembourg | 27106 | Metal Invest International S.A., Luxembourg | 27102 |
| (Les) Enfants Terribles, S.à r.l., Luxembourg | 27104 | MIC Finance S.A.H., Luxembourg | 27088 |
| Esimole S.A., Luxembourg | 27102 | Montroc S.A.H., Luxembourg | 27115 |
| Esimole S.A., Luxembourg | 27102 | Montus S.A., Luxembourg | 27099 |
| Esimole S.A., Luxembourg | 27102 | Montus S.A., Luxembourg | 27100 |
| Euroglobe S.A., Luxembourg | 27106 | Morgen S.A., Luxembourg | 27081 |
| European Pension Fund, Luxembourg | 27100 | O.G.M. (Omnium Général des Médias) S.A.H., Luxembourg | 27118 |
| Excell Immobilier S.A., Luxembourg | 27118 | Oktopus Consulting S.A., Luxembourg-Kirchberg | 27083 |
| Falke Holding S.A.H., Luxembourg | 27108 | Orfeuilles S.A., Luxembourg | 27119 |
| Famirole S.A.H., Luxembourg | 27116 | Otovitre S.A., Luxembourg | 27098 |
| Fincer Lussemburgo S.A., Luxembourg | 27120 | | |
| Fondeco S.A., Luxembourg | 27110 | | |

| | | | |
|---|-------|---|-------|
| Paradigm Geophysical (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg | 27076 | Retelux, S.à r.l., Goesdorf. | 27075 |
| Pastor International S.A.H., Luxembourg | 27109 | S.A.C.L., Sub Aqua Club Luxembourg, A.s.b.l., Luxembourg | 27079 |
| Pharmeg Holding S.A., Luxembourg | 27077 | S3 Games S.A., Luxembourg | 27085 |
| PLD Germany IX, S.à r.l., Luxembourg | 27101 | Scope S.A., Luxembourg | 27107 |
| ProLogis Belgium III, S.à r.l., Luxembourg | 27101 | Secura Electronic Holding A.G., Luxembourg | 27104 |
| ProLogis European Finance IX, S.à r.l., Luxembourg | 27078 | Secura Electronic Holding A.G., Luxembourg | 27074 |
| ProLogis European Finance V, S.à r.l., Luxembourg | 27081 | Sifort S.A., Luxembourg | 27105 |
| ProLogis European Finance VII, S.à r.l., Luxembourg | 27095 | Skyreacher Enterprises Holding S.A., Luxembourg | 27080 |
| ProLogis European Finance VIII, S.à r.l., Luxembourg | 27083 | Société Européenne Mansard Holding S.A., Luxembourg | 27112 |
| ProLogis European Finance, S.à r.l., Luxembourg | 27081 | Solefi S.A.H., Mamer. | 27090 |
| ProLogis European Holdings II, S.à r.l., Luxembourg | 27083 | Sollare S.A., Luxembourg | 27096 |
| ProLogis European Holdings IV, S.à r.l., Luxembourg | 27086 | Speed World Group S.A., Rodange | 27096 |
| ProLogis European Holdings IX, S.à r.l., Luxembourg | 27086 | Spitar Holding S.A. | 27074 |
| ProLogis European Holdings V, S.à r.l., Luxembourg | 27088 | TCL Holdings S.A., Luxembourg | 27097 |
| ProLogis European Holdings VI, S.à r.l., Luxembourg | 27091 | Technoglass S.A., Bereldange | 27082 |
| ProLogis European Holdings VII, S.à r.l., Luxembourg | 27088 | Tipi S.A., Luxembourg | 27119 |
| ProLogis European Holdings VIII, S.à r.l., Luxembourg | 27089 | Tradenet Europe S.A., Luxembourg | 27114 |
| ProLogis European Holdings, S.à r.l., Luxembourg | 27087 | UBIC International S.A., Unternehmen, Bau, Immobilien Commerz, Luxembourg | 27087 |
| ProLogis UK Holdings S.A., Luxembourg | 27097 | V.P. International Holding S.A., Luxembourg | 27103 |
| | | Valura S.A.H., Luxembourg | 27117 |
| | | (Le) Vigne di Bartorelli Alberto & C., S.e.c.s., Luxembourg | 27114 |
| | | Vincent S.A. Holding, Luxembourg | 27078 |
| | | WestLB International S.A., Luxembourg | 27082 |
| | | Ycodis, S.à r.l., Luxembourg | 27106 |
| | | Ysis Holding S.A., Luxembourg | 27109 |
| | | Zeus Private Equity S.A., Luxembourg | 27081 |
| | | Zubaran Holding S.A., Luxembourg | 27120 |

SECURA ELECTRONIC HOLDING A.G., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
H. R. Luxembourg B 38.319.

Die jährliche Generalversammlung der Aktionäre hat am 16. Juli 2004 einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

- Den Herren Bernd Hager, Fernand Sassel und Romain Zimmer wird das Amt als Verwaltungsratsmitglieder bis zur nächsten ordentlichen Hauptversammlung übertragen. Der SOCIETE LUXEMBOURGEOISE DE REVISION, S.à r.l. wird das Amt des Kommissars bis zur nächsten ordentlichen Hauptversammlung übertragen.

Luxembourg, den 16. Juli 2004.

Für gleichlautenden Auszug
SECURA ELECTRONIC HOLDING A.G., Aktiengesellschaft
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2005, réf. LSO-BA00768. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016120.3/664/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

SPITAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 73.220.

La société SPITAR HOLDING S.A. ayant été liquidée en date du 16 décembre 2004, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 10 septembre 2001 entre la société SPITAR HOLDING S.A. et SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. est devenu sans objet.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
C. Bitterlich / J.-P. Reiland
Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04029. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016111.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

RETELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9653 Goesdorf, 15, Um Haff.

R. C. Luxembourg B 103.793.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 janvier 2005, réf. DSO-BA00031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 janvier 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 31 décembre 2004.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

Signature

(900162.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 janvier 2005.

BSSI GLOBAL INCOME TRUST, Fonds Commun de Placement.

Amendment to the management regulations

Upon decision of BEAR STEARNS ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. (the «Management Company»), acting as Management Company of BSSI GLOBAL INCOME TRUST (the «Fund») and with the approval of MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A. (the «Custodian»), the Management Regulations of the Fund shall be amended as follows:

1. The penultimate paragraph of article 3) «The Custodian» shall read as follows:

«The Custodian will assume its functions and responsibilities in accordance with the law of 20th December 2002 regarding collective investment undertakings.»

2. The first paragraph of article 11) «Redemption» shall read as follows:

«Shares may be redeemed at the Net Asset Value per Share on every Business Day. Redemption of Shares must be preceded by written notice to the Administrative Agent of such intended redemption no later than 10.00 a.m. (Luxembourg time) on the relevant Redemption Date. Requests for redemption received after 10.00 a.m. will be dealt with on the next following Redemption Date. Requests for redemptions of Shares may only be made in relation to integral multiples of one Share. The Fund shall pay the proceeds of any redemptions no later than 5:00 p.m. (Luxembourg time) on the fourth Business Day following the relevant Redemption Date.»

3. In article 12) «Charges of the Fund» the last sentence of the paragraph relating to the «Investment Management Fee» is deleted.

4. In the last paragraph of article 13) «Accounting Year, Audit» the reference to the law of «30th March 1988» is replaced by a reference to the law of «20th December 2002».

5. The last paragraph of article 15) «Amendment of the Management Regulations» shall read as follows:

«Amendments will become effective five days after the publication of a notice of their deposit with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the Grand Duchy of Luxembourg».

6. The penultimate paragraph of article 16) «Publications» shall read as follows:

«Any notice of the deposit with the Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg of the amendments to these Management Regulations, including the dissolution of the Fund, will be published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the Grand Duchy of Luxembourg».

7. In the first paragraph of article 17) «Termination of the Fund and Liquidation» the words «(c) the Advisor acts no longer as investment advisor to the Investment Manager in relation to the Fund» are deleted and item «(d)» is renamed item «(c)».

8. In the first paragraph of article 17) «Termination of the Fund and Liquidation» the following sentence «Any notice of liquidation will be published in the Mémorial and in three newspapers» is replaced by the following sentence «Any notice of liquidation will be published in the Mémorial and in two newspapers.»

9. In article 20) «Definitions» the definition of «Advisor» is deleted.

10. In article 20) «Definitions» the definition of «Investment Management Fee» shall read as follows:

«means the fee received by the Management Company in connection with the management of the assets of the Fund and which covers the services provided by the Investment Manager.»

11. In article 20) «Definitions» the definition of «Mémorial» shall read as follows:

«means the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of the Grand Duchy of Luxembourg.»

The changes described above will become effective on 17th June 2005.

Luxembourg, 8th June 2005.

BEAR STEARNS ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

as Management Company

Signature

MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A.

as Custodian

N. Harada / N. Ueda

Managing Director & CEO / Executive Vice President

Acte modificatif au règlement de gestion

Par décision de BEAR STEARNS ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. (la «Société de Gestion»), agissant en qualité de Société de Gestion de BSSI GLOBAL INCOME TRUST (le «Fonds») et avec l'accord de MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A. (le «Dépositaire»), le Règlement de Gestion du Fonds est modifié de la manière suivante:

1. L'avant-dernier paragraphe de l'article 3) «Le Dépositaire» a la teneur suivante:
«Le Dépositaire assumera ses fonctions et responsabilités conformément à la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.»
2. Le premier paragraphe de l'article 11) «Rachat» a la teneur suivante:
«Les parts peuvent être rachetées à la Valeur Nette d'Inventaire par Part chaque Jour Ouvrable. Le rachat des Parts doit être précédé d'une notice écrite du rachat envisagé adressée à l'Agent Administratif avant 10.00 heures (heure de Luxembourg) le Jour de Rachat correspondant. Les demandes de rachat reçues après 10.00 heures seront traitées le Jour de Rachat suivant. Les demandes de rachat de Parts peuvent seulement être effectuées par multiples d'une Part. Le Fonds paiera le produit des rachats au plus tard à 17.00 heures (heure de Luxembourg) le quatrième Jour Ouvrable suivant le Jour de Rachat correspondant.»
3. A l'article 12) «Charges du Fonds» la dernière phrase du paragraphe relatif à la «Commission du Gestionnaire d'Investissement» est supprimée.
4. Au dernier paragraphe de l'article 13) «Exercice Comptable, Vérification des Comptes» la référence à la loi du «30 mars 1988» est remplacée par une référence à la loi du «20 décembre 2002».
5. Le dernier paragraphe de l'article 15) «Modification du Règlement de Gestion» a la teneur suivante:
«Les modifications entreront en vigueur cinq jours après la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg, d'une notice de leur dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.»
6. L'avant-dernier paragraphe de l'article 16) «Publications» a la teneur suivante:
«Toute notice de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg des modifications au présent Règlement de Gestion, y compris la dissolution du Fonds, sera publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg.»
7. Au premier paragraphe de l'article 17) «Dissolution du Fonds, Liquidation» les mots «(c) si le Conseiller n'agit plus comme Conseiller en Investissements pour le Gestionnaire en Investissements en rapport avec le Fonds» sont supprimés et le point «(d)» est renommé point «(c)».
8. Au premier paragraphe de l'article 17) «Dissolution du Fonds, Liquidation» la phrase suivante «Tout avis de liquidation sera publié dans le Mémorial et dans trois journaux» est remplacée par la phrase suivante «Tout avis de liquidation sera publié au Mémorial et dans deux journaux.»
9. A l'article 20) «Définitions» la définition de «Conseiller» est supprimée.
10. A l'article 20) «Définitions» la définition de la «Commission de Gestion d'Investissement» a la teneur suivante:
«la commission reçue par la Société de Gestion relative à la gestion des avoirs du Fonds et qui couvre les services fournis par le Gestionnaire d'Investissements envers le Fonds.»
11. A l'article 20) «Définitions» la définition du «Mémorial» a la teneur suivante:
«Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg».

Les changements décrits ci-dessus entreront en vigueur le 17 juin 2005.

Luxembourg, le 8 juin 2005.

BEAR STEARNS ASSET MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

en qualité de Société de Gestion

Signature

MIZUHO TRUST & BANKING (LUXEMBOURG) S.A.

en qualité de Dépositaire

N. Harada / N. Ueda

Managing Director & CEO/ Executive Vice President

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2005, réf. LSO-BF02245. – Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047281.2//102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2005.

PARADIGM GEOPHYSICAL (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 84.351.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signatures.

(015848.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

DAMANI S.A., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: Wiltz.
H. R. Luxemburg B 96.875.

Heute, am 13. Januar 2005
traf sich der Verwaltungsrat der anonymen Gesellschaft DAMANI S.A., zu einer Versammlung, nämlich:
Herr Dirk Jacobs, Kaufmann, wohnhaft zu B-2800 Mechelen, 140, Caputsteenstraat,
Herr Willy Guerlus, Kaufmann, wohnhaft zu F-59600 Vieux-Reng, 16, rue de Marpent,
Herr Claudio Luise, Geschäftsmann, wohnhaft zu B-7000 Mons, 21, rue de la Petite Guirlande,
einstimmig wurde Herr Claudio Luise, vorgenannt, zum Delegierten des Verwaltungsrates ernannt, um die Gesellschaft unter allen Umständen durch seine alleinige Unterschrift zu verpflichten.

Also beschlossen, am 13. Januar 2005

Gezeichnet: D. Jacobs, W. Guerlus, C. Luise.

Enregistré à Diekirch, le 11 février 2005, réf. DSO-BB00095. – Reçu 14 euros.

Für gleichlautende Kopie, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Mersch, den 21. Februar 2005.

U. Tholl.

(900714.3/232/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 février 2005.

AC, ATELIERS & C EQUIPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5675 Burmerange, 18, rue Jos Kayser.
R. C. Luxemburg B 90.252.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale tenue en date du 19 janvier 2005

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire de la société en date du 19 janvier 2005, que:
- la société FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A., ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon, a démissionné de ses fonctions de commissaire aux comptes,
- la société MGI LUXEMBOURG, ayant son siège social à L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon, est nommée commissaire aux comptes, son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2008.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02435. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015832.3/1218/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

PHARMEG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxemburg B 68.225.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 février 2005, réf. LSO-BB02618, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signature.

(015855.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxemburg B 48.716.

Extrait des décisions prises par les administrateurs réunis en date du 1^{er} février 2005

Le siège social de la société est transféré avec effet immédiat du 22-24, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015888.3/631/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

J.P. MORGAN FLEMING ASSET MANAGEMENT (EUROPE), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 27.900.

—
Décisions des associés au 3 février 2005

Nomination

- Avec effet au 14 février 2005, les associés ont approuvé la nomination de Messieurs Peter Schwicht et Massimo Greco en tant que membres «Non-Executive» du conseil de gérance participant uniquement aux décisions concernant les succursales de la société.

- M. Peter Schwicht, Managing Director, J.P. MORGAN AG, Junghofstr. 14, D-60311 Frankfurt am Main, Allemagne.
- M. Massimo Greco, Managing Director, JPMORGAN CHASE BANK, N.A., Via A. Catena 4, I-20121 Milan, Italie.

Certifié conforme

A. D'Alimonte

Assistant Vice-president

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04155. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015838.3/984/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

VINCENT S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 37.532.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 19 janvier 2005 que:

Monsieur Alexander Dreu, né le 3 juin 1966 à Maribor (Slovénie), demeurant au 18, avenue Grand-Duc Jean à L-1842 Luxembourg, est nommé administrateur-délégué avec pouvoir de signature individuelle.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03287. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015846.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

INN SIDE HOTEL (LUXEMBURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 99, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 48.884.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, réf. LSO-BB03238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signature.

(015860.3/280/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ProLogis EUROPEAN FINANCE IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 97.192.

—
Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02970. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015899.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

S.A.C.L., SUB AQUA CLUB LUXEMBOURG, Association sans but lucratif.

Siège social: Luxembourg.

II. - Composition - Acquisition et perte de la qualité de membre

Art. 9. L'admission d'un membre actif ou d'un membre sympathisant se fait sur demande écrite adressée au secrétariat du S.A.C.L., subordonnée à l'agrégation du Conseil d'Administration. Il est perçu un droit d'entrée d'un montant défini chaque année par l'assemblée générale sur proposition du Conseil d'Administration.

L'adhérent mineur ne pourra s'engager que s'il produit une autorisation écrite de la personne détenant l'autorité parentale.

Art. 16. L'exclusion d'un membre actif, sympathisant ou honoraire peut être prononcée par l'Assemblée Générale statuant à la majorité des deux tiers des voix, pour l'une des raisons suivantes:

- a) manquement grave à l'article 10 ci-dessus
- b) préjudice grave causé au S.A.C.L.
- c) non-exécution des obligations financières vis-à-vis de l'association
- d) désintérêt complet des activités du S.A.C.L.
- e) comportement déloyal envers le S.A.C.L.

En cas d'urgence, après avoir convoqué l'intéressé pour lui permettre d'être entendu dans ses explications, le Conseil d'Administration pourra décréter l'exclusion en attendant la décision définitive qui appartient à la prochaine Assemblée Générale.

Est réputé démissionnaire le membre qui, dans un délai de trois (3) mois à partir de l'échéance, n'a pas réglé les cotisations lui incombant.

II - Organes du S.A.C.L.

Art. 18. Les organes du S.A.C.L. sont:

- a) L'Assemblée générale
- b) Le Conseil d'Administration (C.A.)
- c) La Commission de contrôle financier
- d) La Commission Technique

Art. 21. Toute proposition présentée par écrit et signée d'un nombre de membres actifs au moins égal au vingtième de la dernière liste annuelle, doit être portée à l'ordre du jour à condition d'être adressée au C.A. vingt et un jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Art. 26. Le C.A. fait office de bureau de l'Assemblée Générale. Toutefois, pour les élections, une commission spéciale, composée d'un président et de deux scrutateurs désignés par l'Assemblée Générale, dirige et surveille les opérations de vote.

Le président et les deux scrutateurs désignés par l'A.G. pour diriger et surveiller les élections du CA ne peuvent être candidats eux-mêmes à ces élections.

Art. 28. L'association est administrée par un C.A. composé au minimum de sept membres et maximum de 9 membres. Il a les pouvoirs les plus étendus pour la conduite des affaires du S.A.C.L. dans le cadre des statuts et règlements. Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 29. Le C.A. se compose:

- a) d'un président
- b) d'un vice-président
- c) d'un secrétaire
- d) d'un trésorier
- e) les attributions, droits et devoirs des autres membres sont fixés par le règlement d'ordre intérieur.

Le président dirige l'association et représente celle-ci à l'extérieur. En cas d'empêchement, il est remplacé dans toutes ses fonctions par, le vice-président.

Art. 31. Les administrateurs sont élus, soit par acclamation, soit au scrutin secret à la majorité absolue des voix par l'Assemblée générale.

Si après un premier tour de scrutin, tous les postes vacants ne sont pas occupés, un deuxième tour de scrutin en décidera à la majorité simple des voix. S'il y a toujours égalité de voix, seront élus les candidats les plus jeunes.

Les candidatures, doivent être envoyées au secrétariat 48.00 heures au moins avant l'Assemblée générale, le cachet de la poste faisant foi.

Les administrateurs élus désignent entre eux le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier, les autres administrateurs font parmi eux la répartition des charges incombant au C.A.

Art. 34. Le C.A. se réunira sur convocation par le secrétaire à la demande du président. Il devra se réunir tous les deux mois au moins.

Le président devra faire convoquer le C.A. en session extraordinaire à la demande de deux administrateurs.

Art. 40. Les procès-verbaux des réunions du C.A. sont signés par le président et le secrétaire.

Art. 45. La cotisation annuelle des membres est fixée chaque année par l'Assemblée générale. Elle ne peut être supérieure à 500,- euros

Art. 49. Les statuts sont complétés par un règlement d'ordre intérieur.

Les dispositions dudit règlement sont arrêtées ou modifiées par le C.A. sous réserve des décisions réservées à l'Assemblée générale; elles sont publiées par des voies définies par le CA.

Le C.A. actuellement en fonction:

Président: N. Reyter

Vice-président: R. Adam

Trésorier: E. Bohl

Secrétaire: J. P. Jerolim

Membres: T. Elgas

J. Daleiden

P. Lux

O. Reyter,

A. Schott

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04613. – Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015952.2//78) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

SKYREACHER ENTERPRISES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 84.721.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02819, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Signatures.

(015861.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

MAITLAND EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 88.645.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 14 octobre 2003:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la prochaine l'assemblée générale ordinaire, à savoir:

Administrateurs:

- Rory K. Kerr, 16 Windsor Place, Dublin2, Irlande
- Alan D. Butler, Falcon Cliff, Douglas IM99 1 EP, Ile de Man
- Steven Georgala, 35 rue la Boétie, F-75008 Paris

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE NATIONALE, S.à r.l., 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg

Luxembourg, le 14 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00531. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015890.3/631/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

MAITLAND LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 13.583.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2005, réf. LSO-BA06881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(015893.3/631/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ProLogis EUROPEAN FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 42.217.197,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.892.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02973. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015901.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ZEUS PRIVATE EQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1338 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 92.783.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(015917.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

MORGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1338 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 69.891.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 février 2005, réf. LSO-BB02316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

(015919.3/800/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ProLogis EUROPEAN FINANCE V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.012.500.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 83.917.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02975. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015956.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

WestLB INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: Luxemburg, 32-34, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
H. R. Luxemburg B 10.309.

Änderung der Zusammensetzung des Verwaltungsrates.

Sehr geehrte Damen und Herren,
folgende Änderungen der Zusammensetzung des Verwaltungsrates der WestLB INTERNATIONAL S.A. haben sich ergeben:

Mit Wirkung vom 20. September 2004 gab Herr Dr. Matthijs van den Adel seine Funktion als Vorsitzender des Verwaltungsrates ab und bleibt weiterhin als Mitglied des Verwaltungsrates im Amt.

In der außerordentlichen Generalversammlung vom 20. September 2004 wurde Herr Robert M. Stein zum Mitglied des Verwaltungsrates berufen und in der Verwaltungsratssitzung vom 20. September 2004 zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates gewählt.

Aktuelle Mitglieder des Verwaltungsrates der WestLB INTERNATIONAL S.A.:

Robert M. Stein, Vorsitzender

Mitglied des Vorstandes der WestLB A.G.

Düsseldorf/Münster

Dr. Norbert Emmerich, stellvertretender Vorsitzender

Mitglied des Vorstandes der WestLB A.G.

Düsseldorf/Münster

Dr. Rolf Gerlach

Präsident des Westfälisch-Lippischen Sparkassen- und Giroverbandes

Münster

Dr. Gerhard Jooss

ThyssenKrupp A.G.

Essen

Claas Kleyboldt

Vorsitzender des Aufsichtsrates der AXA KONZERN A.G.

Köln

Dr. Manfred Puffer

Mitglied des Vorstandes der WestLB AG

Düsseldorf/Münster

Dr. Matthijs van den Adel

Mitglied des Vorstandes der WestLB A.G.

Düsseldorf/Münster

Franz Ruf

Administrateur-Délégué der WestLB INTERNATIONAL S.A.

Luxemburg, wohnhaft in Steinsel

Norbert Lersch

Administrateur-Directeur der WestLB INTERNATIONAL S.A.

Luxemburg, wohnhaft in Igel (D)

Dr. Johannes Scheel

Administrateur-Directeur der WestLB INTERNATIONAL S.A.

Luxemburg, wohnhaft in Bridel

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WestLB INTERNATIONAL S.A.

J. Scheel / C. Klar

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03932. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016071.3/000/50) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

TECHNOGLASS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 99.705.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 février 2005, réf. LSO-BB04635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 21 février 2005.

Signature.

(016107.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ProLogis EUROPEAN FINANCE VIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 95.935.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02977. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015957.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 78.783.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02981. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015959.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

OKTOPUS CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1372 Luxembourg-Kirchberg, 3, allée des charmes.

R. C. Luxembourg B 105.414.

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 7 février 2005

Le 7 février 2005 se sont réunis les personnes suivantes, formant le conseil d'administration de la société anonyme OKTOPUS CONSULTING:

1. Monsieur Patrick Vautrin, consultant informatique, demeurant à L-1372 Luxembourg, 3, allée des charmes, né à Pont-à-Mousson (54) France le 27 novembre 1971;

2. Monsieur Pascal Weimerskirch, consultant informatique, demeurant à F-57140 Woippy, 3, allée des hêtres, né à Woippy (57) France le 26 avril 1968;

3. Monsieur Pierre Vautrin, retraité, demeurant à F-54530 Pagny-sur-Moselle, 23, rue de Baume de Haie, né à Pont-à-Mousson (54) France le 12 novembre 1938;

et prennent à l'unanimité la décision suivante:

1) Le changement d'adresse du siège social de la société OKTOPUS CONSULTING S.A. à compter du 8 février 2005 du 13, allée des charmes L-1372 Luxembourg-Kirchberg au 3, allée des charmes L-1372 Luxembourg-Kirchberg.

Luxembourg, le 7 février 2005.

P. Weimerskirch / P. Vautrin / P. Vautrin

Administration-délégué / Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02982. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016056.3/206/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

1913 INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 106.096.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le trois février.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

Monsieur Roland Massenet, consultant, né à Levallois-Perret (France), le 20 février 1970, demeurant à F-75116 Paris, 15, rue du Conseiller Collignon,

ici représenté par Monsieur Alex Benoy, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 1^{er} février 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte des statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer par les présentes.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le propriétaire des parts ci-après créées une société à responsabilité limitée, qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La société prend la dénomination de 1913 INTERNATIONAL, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Elle commence à compter du jour de sa constitution.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune.

Art. 7. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants qui sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Aussi longtemps que la société ne compte qu'un seul associé, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale. Il ne peut les déléguer.

Les décisions de l'associé unique, agissant en lieu et place de l'assemblée générale, sont consignées dans un registre tenu au siège social.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui (eux) au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille cinq.

Souscription et libération

Les 500 (cinq cents) parts sociales sont souscrites par l'associé unique Monsieur Roland Massenet, prénommé.

Toutes les parts ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents Euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

Décision de l'associé unique

Ensuite l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Roland Massenet, prénommé.

Vis-à-vis des tiers la Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant.

2. Le siège social est fixé à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille deux cent Euros (EUR 1.200,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Benoy, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 11 février 2005, vol. 430, fol. 58, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 février 2005.

H. Hellinckx.

(016259.3/242/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

S3 GAMES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 96.358.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement ce 31 décembre 2004 que:

- Monsieur Ziad Takiedinne, Financier, demeurant immeuble Terrablanca, avenue R. Hariri, Ramlet Baïda, Beyrouth (Liban),

- Monsieur Alain Nicolai, Ingénieur, demeurant boulevard Enco de Pont, F-13190 Allauch (France),

- Monsieur Marc Lassus, Administrateur de sociétés, demeurant au 2, Brick Street, 19, Park Towers, Londres (Royaume-Uni),

sont réélus Administrateurs pour une durée de six années, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009;

et que:

- H.R.T. REVISION, S.à r.l., ayant son siège social sis Val Fleuri 23, L-1526 Luxembourg, est réélue Commissaire aux Comptes pour la même période.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016139.3/802/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.847.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02984. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015964.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500.**Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 96.997.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.*Pour la société*

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015966.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

CARIQUE HOLDING S.A., Société Anonyme.Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 78.957.**DISSOLUTION**

L'an deux mille quatre, le trente et un décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Alberto Giorgio Abbiatico, domicilié à Segrate, Via Abruzzi n.3/b, Italie, ici représenté par Monsieur Marc Koeune, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Milan, le 16 décembre 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme CARIQUE HOLDING S.A., R.C.S. Luxembourg numéro B 78.957, fut constituée par acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 novembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 413 du 6 juin 2001.

- La société a actuellement un capital de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

- La comparante s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la société CARIQUE HOLDING S.A.

- Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société CARIQUE HOLDING S.A. avec effet immédiat.

- Le comparant en sa qualité de liquidateur de la société CARIQUE HOLDING S.A. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné.

- L'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

- Le comparant reconnaît avoir pris connaissance et approuvé une situation comptable au 22 novembre 2004.

- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour.

- Le mandant donne tous pouvoirs à FIDUCENTER S.A. pour procéder au dépôt desdits comptes annuels et des déclarations fiscales y afférentes.

- Les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans auprès de la société FIDUCENTER S.A., 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

- Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire deux certificats d'actions toutes au porteur qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société CARIQUE HOLDING S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire, la présente minute.

Signé: M. Koeune, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 48, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2005.

J. Elvinger.

(016265.3/211/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 41.217.197.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 70.891.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02989. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015968.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

UBIC INTERNATIONAL S.A., UNTERNEHMEN, BAU, IMMOBILIEN COMMERZ, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 39.626.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 27 décembre 2004 que:

- Monsieur Herbert Stark, Président, demeurant à Herrsching (D),

- Monsieur Robert Stark, Administrateur, demeurant à Gilching (D),

- Monsieur Ralf Stark, Administrateur, demeurant à Gilching (D),

ont été réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2004.

- FIDUCIAIRE EVERARD & KLEIN, S.à r.l, ayant son siège social au 83, rue de la Libération, L-5969 Itzig, a été réélue Commissaire aux comptes pour la même période.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016138.3/802/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 15.000.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 89.987.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015973.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 4.000.000.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.848.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02993. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015974.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

MIC FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 33.337.

L'an deux mille trois, le trente décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MIC FINANCE S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg section B numéro 33.337, constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 février 1990, publié au Mémorial C numéro 342 du 24 septembre 1990, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange:

- en date du 9 septembre 1993, publié au Mémorial C numéro 595 du 14 décembre 1993,

- en date du 22 avril 1994, publié au Mémorial C numéro 463 du 17 novembre 1994,

ayant un capital social suivant conversion du 12 décembre 2001 de cent soixante-treize mille cinq cent vingt-cinq euros et quarante-sept cents (173.525,47 EUR).

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Mireille Gehlen, licenciée en administration des affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Mademoiselle Cindy Gabriele, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Hugues Doubet, maître en droit privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Décision de mettre en liquidation la société anonyme MIC FINANCE S.A.
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement la société et de la mettre en liquidation.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur:

La société anonyme FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES S.A., ayant son siège social à L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg section B numéro 67.905.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société en ce qui concerne l'exécution de leurs mandats.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte, évalués à la somme de sept cents euros, sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Gehlen, C. Gabriele, J.-H. Doubet, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher le 13 janvier 2004, vol. 525, fol. 71, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 3 février 2004.

J. Seckler.

(016272.3/231/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 96.998.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02995. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015975.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

SOLEFI S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.464.

L'an deux mille cinq, le vingt janvier.

Par-devant Maître Camille Mines, notaire de résidence à Capellen.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société SOLEFI S.A.H. ayant son siège à Eischen, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 52.464, constituée par acte de Maître Jacqueline Hansen-Peffer, alors notaire de résidence à Capellen, en date du 21 septembre 1995, et dont les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Stéphanie Delonnoy, comptable, demeurant professionnellement à Mamer, 53, route d'Arlon, qui désigne comme secrétaire Madame Véronique Baraton, employée privée, demeurant à Garnich.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Uschi Lies, employée privée, demeurant à Rollingen/Mersch.

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte.

Madame la Présidente constate, et l'assemblée approuve, que toutes les actions émises de la société sont valablement représentées, ainsi qu'il résulte de la liste de présence sus-mentionnée et que tous les actionnaires présents ou représentés renoncent à toute convocation supplémentaire affirmant avoir connu à l'avance l'ordre du jour de la présente assemblée.

Ceci exposé, Madame la Présidente met au vote les résolutions suivantes qui sont toutes approuvées à l'unanimité:

Démission des administrateurs

L'assemblée accepte la démission des administrateurs sortants:

- Madame Christina Floroiu, demeurant à Luxembourg, 18, rue Nassau, et
- Monsieur Jean Meyer, demeurant à Brouch/Mersch, 43, rue du Village.

Nomination des administrateurs:

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans:

- Monsieur Aniel Gallo, réviseur d'entreprises, né à Torre Annunziata (I), le 6 février 1962, domicilié à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon,
- Madame Mireille Masson, administrateur de société, née à Ougrée (B.) le 13 juin 1966, domiciliée à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon,
- Madame Madeleine Alie, administrateur d'entreprises, née à Rendeux (B), le 11 octobre 1940, domiciliée à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

Monsieur Aniel Gallo, préqualifié, est nommé administrateur-délégué. Il sera chargé de la gestion journalière de la société ainsi que de la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion.

Démission du commissaire aux comptes:

L'assemblée accepte la démission du commissaire sortant:

La société FIDUCIAIRE D'EISCHEN S.à r.l. avec siège à Eischen, 19, cité Bettenwies, R.C.S.L. B 40.750.

Nomination du commissaire aux comptes:

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans:

La FIDUCIAIRE GALLO ET ASSOCIES (LUXEMBOURG) S.A., avec siège à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon, R.C.S.L. B 61.096.

Transfert du siège:

Le siège de la société est transféré à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

En suite de cette résolution, la deuxième phrase de l'article 1^{er} des statuts est modifiée ainsi:

Le siège de la société est établi à Mamer.

Dont acte, fait et passé à Capellen, en l'étude du notaire instrumentant, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et résidence, les dits comparants ont signé ensemble avec Nous notaire la présente minute.

Signé: S. Delonnoy, V. Baraton, U. Lies, C. Mines.

Enregistré à Capellen, le 21 janvier 2005, vol. 431, fol. 55, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour copie conforme, délivrée sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 17 février 2005.

C. Mines.

(016336.3/225/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

ProLogis EUROPEAN HOLDINGS VI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.333.450.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 85.899.

Il résulte d'une décision des gérants du 31 janvier 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB02998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015976.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

GAUFRIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Enseigne commerciale: CAFE-RESTAURANT-PIZZERIA STELLA.

Siège social: L-6677 Merttert, 2, rue Sandkaul.
R. C. Luxembourg B 69.063.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de GAUFRIA INTERNATIONAL S.A. (la «Société»), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 18, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, constituée suivant acte notarié du 9 mars 1999, publié au Mémorial C numéro 432 du 10 juin 1999.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 69063.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Maître Charles Kaufhold, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur John Neuman, conseil comptable et fiscal, demeurant à Strassen.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Nathalie Bukasa, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Les actions présentes ou représentées à la présente Assemblée ont été portées sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination sociale de la Société par l'ajout de l'enseigne commerciale «CAFE-RESTAURANT-PIZZERIA STELLA» et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts de la Société;

2.- Transfert du siège social statutaire et administratif de la Société de Luxembourg-Ville à Merttert et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts de la Société;

3.- Fixation de l'adresse du nouveau siège social au centre commercial mercado, rue Sandkaul 2, Zone Industrielle «An den Kampen», L-6677 Merttert;

4.- Modification de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'article deux (2) des statuts de la Société comme suit:

«La société a pour objet l'exploitation d'un café-hôtel-restaurant-pizzeria avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.»;

5.- Modification de l'article trois (3) des statuts en supprimant toutes les références à la souscription et libération du capital social;

6.- Modification de l'article six (6), deuxième alinéa des statuts de la Société quant au régime actuel de signature, pour lui donner la teneur suivante:

«Vis-à-vis des tiers, la société est engagée soit par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, soit par la signature individuelle d'un administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs, soit par la signature individuelle ou conjointe de personnes à qui un pouvoir spécial individuel ou général a été conféré par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir. Toutefois, pour toutes les opérations rentrant dans le cadre des activités soumises à l'autorisation préalable du Ministère des Classes Moyennes, la société devra toujours être engagée par la signature conjointe d'un administrateur et de la personne au nom de laquelle ladite autorisation est délivrée.»;

7.- Modification de l'article huit (8) des statuts de la Société, en supprimant les mots «avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.»;

8.- Modification de l'article neuf (9) des statuts comme suit:

«L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.»;

9.- Modification de l'article onze (11) des statuts par la suppression des mots «et pour la première fois en 2.000.»;

10.- Acceptation avec décharge de la démission de tous les membres du conseil d'administration de la Société et nomination de leurs remplaçants;

11.- Acceptation avec décharge du commissaire aux comptes de la Société et nomination de son remplaçant;

12.- Autorisation à donner au nouveau conseil d'administration de la Société de nommer un ou plusieurs administrateurs-délégués et détermination de leurs pouvoirs;

13.- Autorisation à donner au conseil d'administration de nommer un Directeur technique dans le domaine de la restauration et un Directeur technique dans le domaine du débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier la dénomination sociale de la Société par l'ajout à celle-ci de l'enseigne commerciale CAFE-RESTAURANT-PIZZERIA STELLA.

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société de Luxembourg-Ville à Mertert et plus précisément au centre commercial mercado, rue Sandkaul 2, Zone Industrielle «An den Kampen», L-6677 Mertert.

Troisième résolution

Afin de refléter ces changements au niveau de la dénomination sociale et du siège social, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article premier (1^{er}) des statuts de la Société, lequel aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. «Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de GAUFRIA INTERNATIONAL S.A., pouvant encore exercer le commerce sous l'enseigne CAFE-RESTAURANT-PIZZERIA STELLA.

Le siège social est établi à Mertert (Grand-Duché de Luxembourg).

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

La durée de la société est illimitée.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'objet social de la Société et par conséquent l'article deux (2) des statuts de la Société, afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 2. «La société a pour objet l'exploitation d'un café-hôtel-restaurant-pizzeria avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

La société a également pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de supprimer à l'article trois (3) des statuts toutes les références à la souscription et à la libération du capital social, de sorte que cet article trois (3) soit modifié en conséquence et ait désormais la teneur suivante:

Art. 3. «Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983.»

Sixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier le premier alinéa de l'article six (6) des statuts de la Société, concernant le régime de la signature sociale, afin de donner à alinéa de l'article six (6) la teneur suivante:

Art. 6. alinéa 2^{ème}. «Vis-à-vis des tiers, la société est engagée soit par la signature conjointe de deux (2) administrateurs, soit par la signature individuelle d'un administrateur-délégué dans les limites de ses pouvoirs, soit par la signature individuelle ou conjointe de personnes à qui un pouvoir spécial individuel ou général a été conféré par le conseil d'administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir. Toutefois, pour toutes les opérations rentrant dans le cadre des activités soumises à l'autorisation préalable du Ministère des Classes Moyennes, la société devra toujours être engagée par la signature conjointe d'un administrateur et de la personne au nom de laquelle ladite autorisation est délivrée.»

Septième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article huit (8) des statuts de la Société par la suppression des mots avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.»

Huitième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article neuf (9) des statuts de la Société, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

Art. 9. «L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.»

Neuvième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article onze (11) des statuts de la Société en supprimant les mots et pour la première fois en 2.000.»

Dixième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accepter les démissions de Messieurs Charles Kauffhold, Yves Wagener et de Madame Christine Louis-Haberer en tant que les trois seuls administrateurs de la Société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'accomplissement de leur mandat jusqu'au jour de la présente assemblée générale.

Onzième résolution

De même l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide d'accepter la démission de la société LUXREVISION S.à r.l., de son mandat de commissaire aux comptes de la Société et de lui accorder pleine et entière décharge pour l'accomplissement dudit mandat jusqu'au jour de la présente assemblée générale.

Douzième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de nommer aux fonctions de nouveaux administrateurs et de nouveau commissaire aux comptes de la Société, leur mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2010, les personnes et la société suivantes:

a) pour le conseil d'administration:

* Monsieur Jean Gonner, cuisinier, né à Luxembourg, le 7 mai 1957, demeurant au 19, rue G.-D. Charlotte, L-7520 Mersch;

* Monsieur Philippe Uebé, commerçant, né à Schaerbeek (Belgique), le 1^{er} octobre 1966, demeurant au 8, Cité, L-7592 Beringen;

* Madame Monika Kiefer, fiscaliste, née à Saarbarg (Allemagne), le 28 janvier 1966, demeurant maison 32, L-9980 Wilwerdange.

b) pour le commissaire aux comptes:

la société CONFIDENCIA-DAGEST, SERVICES OASE S.à r.l., une société à responsabilité limitée, avec siège social au 26-28 boulevard J.-F. Kennedy, L-4170 Esch-sur-Alzette (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 56.680).

Treizième résolution

Conformément aux dispositions de l'article soixante (60) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, le conseil d'administration nouvellement désigné, sera autorisé à nommer Monsieur Jean Gonner, préqualifié, au poste d'administrateur-délégué de la Société, avec les pouvoirs lui réservés à l'article six (6) modifié des statuts de la Société.

Quatorzième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires autorise le conseil d'administration à nommer:

a) Monsieur Jean Gonner, cuisinier, né à Luxembourg, le 7 mai 1957, demeurant au 19, rue G.-D. Charlotte, L-7520 Mersch, directeur technique dans le domaine de la restauration,

b) Monsieur Philippe Uebé, commerçant, né à Schaerbeek (Belgique), le 1^{er} octobre 1966, demeurant au 8, Cité, L-7592 Beringen,
directeur technique dans le domaine du débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.
Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: C. Kaufhold, J. Neuman, N. Bukasa, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 janvier 2005, vol. 891, fol. 32, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 février 2005.

J.-J. Wagner.

(016340.3/239/183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

GAUFRIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Enseigne commerciale: CAFE-RESTAURANT-PIZZERIA STELLA.

Siège social: L-6677 Mertert, 2, rue Sandkaul.

R. C. Luxembourg B 69.063.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 février 2005.

J.-J. Wagner

Notaire

(016341.3/239/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

MAGISTRAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 73.432.

DISSOLUTION

L'an deux mille cinq, le treize janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg,

«la mandataire»,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société KARLOVY TRADING INC, ayant son siège social à Akara Building, 24, De Castro Street, Wickhams Cay I, Road Town, Tortola, British Virgin Islands,

«le mandant»,

en vertu d'une procuration sous seing privé elle délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme MAGISTRAL INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 73.432, a été constituée suivant acte reçu le 21 décembre 1999.

II.- Que le capital social de la société anonyme MAGISTRAL INTERNATIONAL S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 35.000,- (trente-cinq mille euros), représenté par 350 (trois cent cinquante) actions de EUR 100,- (cent euros) chacune, chacune intégralement libérée.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société MAGISTRAL INTERNATIONAL S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus, de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation des certificats d'actions au porteur ainsi que du registre des actionnaires nominatifs.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2005, vol. 23CS, fol. 66, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

J. Elvinger.

(016304.3/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

ProLogis EUROPEAN FINANCE VII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.148.

Il résulte d'une décision des gérants du 31 janvier 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB03003. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015978.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

CO.DE.FIL TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 93.009.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Signature.

(016004.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

CO.DE.FIL. TRADING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 93.009.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 22 octobre 2004

Sont nommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- Monsieur Teodore Di Stasi, demeurant 36, Via Battistini, 28100 Novarra (Italie), administrateur-délégué
- Monsieur Giovanni Pagani, demeurant 17, Via V.Veneto, Castellanza (Italie)
- Monsieur Gabriele Signorelli, demeurant 20, Via Mantova, 28100 Novarra (Italie)

Est nommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB03918. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016009.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

SOLLARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 82.730.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatre, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

A comparu:

La société OCTAL, avec siège social à Luxembourg, R.C. n° B 81.808, ici représentée par Mademoiselle Ludivine Rockens, employé privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg, en date du 22 décembre 2004, ci annexée.

Lequel comparant a prié le notaire d'acter:

- qu'il existe avec siège social à Luxembourg, une société anonyme sous la dénomination de SOLLARE S.A., (R.C. n° B 82.730) constituée suivant acte notarié du 14 juin 2001, publié au Mémorial C n° 1232 du 27 décembre 2001;
- que le capital social de ladite société s'élève actuellement à soixante mille euros (EUR 60.000,-) représenté par six cent (600,-) actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune.
- que le mandant soussigné est devenu propriétaire de toutes les actions de la société; qu'en tant qu'actionnaire unique, le mandant soussigné déclare expressément vouloir procéder à la dissolution de la société;
- que le mandant soussigné déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que l'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;
- que le mandant soussigné donne décharge pleine et entière à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société;
- que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Sur ce, le comparant a présenté au notaire instrumentant les titres représentatifs du capital de la société qui ont été immédiatement annulés par le notaire.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire la présente minute.

Signé: L. Rockens, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 4 janvier 2005, vol. 904, fol. 32, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 17 janvier 2005.

G. d'Huart.

(016337.3/207/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

SPEED WORLD GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4831 Rodange, 146, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 52.990.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04240, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 21 février 2005.

S. Calderaro

Administrateur-délégué

(016055.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

FOREIGN PROPERTIES INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4832 Rodange, 402, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.195.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 21 février 2005.

J.-Y. Marchand

Administrateur

(016058.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

TCL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 63.125.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration du 31 janvier 2005 que la décision suivante a été prise:
Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour la société

ProLogis SERVICES, S.à r.l.

Représentée par ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérante

Représentée par D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB03010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015980.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ProLogis UK HOLDINGS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.769.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration du 31 janvier 2005 que la décision suivante a été prise:
Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour la société

ProLogis SERVICES, S.à r.l.

Représentée par ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérante

Représentée par D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB03011. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015982.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

CLCC S.A., COBELFRET LORANG CAR CARRIERS, Société Anonyme.
Siège social: L-2632 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 82.290.

L'an deux mille cinq, le quatre février.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme COBELFRET LORANG CAR CARRIERS en abrégé CLCC S.A., ayant son siège social à L-2632 Luxembourg-Findel, 7, route de Trèves, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 22 mai 2001, publié au Mémorial C numéro 1141 du 11 décembre 2001, inscrite au Registre de Commerce près le Tribunal d'Arrondissement à Luxembourg sous le numéro B 82.290.

La séance est ouverte à 13.30 heures, sous la présidence de Monsieur Arthur Lorang, industriel, demeurant à L-1453 Luxembourg, 127, route d'Echternach.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Freddy Bracke, économiste, demeurant à L-1744 Luxembourg, 9, rue de St. Hubert.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Marie-Reine Bernard, employée privée, demeurant à Arlon.

Le Président expose ensuite:

- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent actions (100) sans désignation de valeur nominale, représentant l'intégralité du capital social de deux cent mille euros (EUR 200.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social de la société d'un montant de 500.000,- EUR pour le porter de 200.000,- EUR à 700.000,- EUR, sans création ni émission d'actions nouvelles, par apport en numéraire par les actionnaires existants au prorata des actions qu'ils détiennent.

2. Modification subséquente du 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts de la société.

3. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de porter le capital social de deux cent mille euros (EUR 200.000,-) à sept cent mille euros (EUR 700.000,-) par voie d'augmentation de capital à concurrence de cinq cent mille euros (EUR 500.000,-), sans création ni émission d'actions nouvelles, par un apport en numéraire intégralement libéré en espèces par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital social ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire sur le vu d'un certificat bancaire.

Deuxième résolution

Suite à la résolution prise ci-dessus, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à sept cent mille euros (EUR 700.000,-) représenté par cent (100) actions, sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Les autres alinéas de l'article 5 sont inchangés.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société et sont estimés approximativement à 6.800,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Findel, en l'étude du notaire instrumentaire, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: A. Lorang, F. Bracke, M.-R. Bernard, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 février 2005, vol. 904, fol. 73, case 11. – Reçu 5.000 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 février 2005.

B. Moutrier.

(016382.3/272/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CLCC S.A., COBELFRET LORANG CAR CARRIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-2632 Luxembourg, 7, route de Trèves.

R. C. Luxembourg B 82.290.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 février 2005.

B. Moutrier

Notaire

(016384.3/272/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

OTOVITRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 84.391.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04034, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

OTOVITRE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(016089.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

MONTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 20.544.

L'an deux mille cinq, le quatre février.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dénommée MONTUS S.A., avec siège social à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 2 juin 1983, publié au Mémorial C numéro 213 du 24 août 1983.

Les statuts ont été modifiés:

- aux termes d'un acte (changement de la dénomination sociale en MONTUS HOLDING S.A.) reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 616 du 9 août 2001;

- aux termes d'un acte (changement de la dénomination sociale en MONTUS S.A.) reçu par Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 novembre 2001, publié au Mémorial C numéro 388 du 9 mars 2002.

La séance est ouverte à 10.30 heures, sous la présidence de Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Stéphane Liegeois, employé privé, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Anne-Sophie Chenot, employée privée, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

Le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant l'intégralité du capital social de soixante-quinze mille euros (EUR 75.000,-), d'une valeur nominale de soixante euros (EUR 60,-) chacune, sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Resteront pareillement annexées aux présentes la liste de présence, ainsi que les procurations émanant des actionnaires représentés, lesquelles, après avoir été signés ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, seront soumises avec ledit acte aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Augmentation du capital social d'un montant de un million quatre cent vingt-cinq mille (EUR 1.425.000,-) euros pour le porter de son montant actuel de soixante-quinze mille (EUR 75.000,-) euros à un million cinq cent mille (EUR 1.500.000,-) euros par l'émission à la valeur nominale de vingt-trois mille sept cent cinquante (23.750) actions nouvelles d'une valeur nominale de soixante (EUR 60,-) euros chacune, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription et libération intégrale des vingt trois mille sept cent cinquante (23.750) actions nouvelles par la société GEOFI PETROLEUM et renonciation du droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires.

2. Modification afférente de l'article cinq des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million cinq cent mille (EUR 1.500.000,-) euros, représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de soixante (EUR 60,-) euros chacune.»

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de porter le capital social de soixante-quinze mille euros (EUR 75.000,-) à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) par voie d'augmentation de capital à concurrence de un million quatre cent vingt-cinq mille euros (EUR 1.425.000,-) par l'émission de vingt-trois mille sept cent cinquante (23.750) actions nouvelles, d'une valeur nominale de soixante euros (EUR 60,-) chacune, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée, après avoir constaté que les actionnaires actuels ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, décide d'admettre à la souscription des vingt-trois mille sept cent cinquante (23.750) actions nouvelles, l'actionnaire suivant:

1) La société anonyme GEOFI PETROLEUM ayant son siège social à Calle 53, Urbanizacion Obarrio, Swiss Tower, 16th Floor, Panama, immatriculée à Panama sous le numéro 2289,

ici représentée par son mandataire spécial Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian,

agissant en vertu d'une procuration sous seing privé donnée en date du 27 janvier 2005.

Laquelle société représentée par son mandataire susnommé a déclaré souscrire pour son compte à vingt-trois mille sept cent cinquante (23.750) actions nouvelles d'une valeur nominale de soixante euros (EUR 60,-) chacune et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes et les libérer intégralement par versement en numéraire ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire, de sorte que la somme de un million quatre cent vingt-cinq mille euros (EUR 1.425.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera enregistrée.

Troisième résolution

Suite aux résolutions prises ci-dessus, l'assemblée décide de modifier en conséquence l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million cinq cent mille euros (EUR 1.500.000,-) représenté par vingt-cinq mille (25.000) actions d'une valeur nominale de soixante euros (EUR 60,-) chacune.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes, incombant à la société et mis à sa charge, sont évalués sans nul préjudice à environ 16.600,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: P. Rochas, S. Liegeois, A.-S. Chenot, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 février 2005, vol. 904, fol. 73, case 7. – Reçu 14.250 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 février 2005.

B. Moutrier.

(016399.3/272/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

MONTUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 20.544.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 21 février 2005.

B. Moutrier

Notaire

(016400.3/272/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

EUROPEAN PENSION FUND, Altersvorsorge-Sparvereinigung.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.

H. R. Luxemburg 15.

Hinterlegungsurkunde der Pensionsreglemente und des Finanzierungsplans vom 10. Februar 2005

Im Jahre zweitausendundfünf, den zehnten Februar.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1. DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A., mit Sitz in L-1728 Luxembourg, 26, rue du Marché-aux-Herbes, vertreten durch Herrn Rainer Bühler, Premier Conseiller Juridique, DRESDNER BANK LUXEMBOURG S.A., wohnhaft in Oberanven, aufgrund einer Vollmacht ausgestellt in Luxemburg, am 20. Dezember 2004.

2. ALLIANZ GLOBAL INVESTORS LUXEMBOURG S.A., mit Sitz in L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves, vertreten durch den vorgenannten Herrn Rainer Bühler, aufgrund einer Vollmacht ausgestellt in Senningerberg, am 20. Dezember 2004.

Beide Vollmachten sind der nachbezeichneten Gründungsurkunde vom 29. Dezember 2004 beigefügt.

3. Herr Rolf Riepe, Bankkaufmann, wohnhaft in D-Konz, hier vertreten durch seinen mündlich Bevollmächtigten Herrn Rainer Bühler.

4. Frau Liliane Holtz, Bankangestellte, wohnhaft in Luxemburg.

Diese Erschienenen erklären hiermit das Allgemeine Pensionsreglement, das spezifische Pensionsreglement sowie den spezifischen Finanzierungsplan des EUROPEAN PENSION FUND Altersvorsorge-Sparvereinigung mit mehreren Teilfonds (association d'épargne-pension - assep), welche am 29. Dezember 2004 gemäß Urkunde des unterzeichneten Notars gegründet wurde, zu Händen des Notars zu hinterlegen, damit dieselben einen wesentlichen Bestandteil der Gründungsurkunde und der Satzung des EUROPEAN PENSION FUND bilden.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar, gegenwertige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Bühler, L. Holtz, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2005, vol. 23CS, fol. 79, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 18. Februar 2005.

F. Baden.

(016463.3/200/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 février 2005.

CRYOLOGISTIC INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 43.999.075,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 105.284.

Il résulte d'une décision des gérants du 31 janvier 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 31 janvier 2005.

Pour la société

ProLogis SERVICES, S.à r.l.

Représentée par ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérante

Représentée par D. Bannerman

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB03012. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015985.3/4287/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

PLD GERMANY IX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.590.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB03013. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015987.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ProLogis BELGIUM III, S.a r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 76.432.

Il résulte d'une décision du gérant du 1^{er} février 2005 que la décision suivante a été prise:

Le siège social de la société, actuellement situé au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, est transféré au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 1^{er} février 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

O. Marbaise

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2005, réf. LSO-BB03018. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(015999.3/4287/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

METAL INVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.438.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires tenue en date du 16 décembre 2004 que:

- Les mandats des administrateurs TMF SECRETARIAL SERVICES, TMF CORPORATE SERVICES S.A. et TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. étant venus à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire les personnes suivantes comme administrateurs:

1. TMF SECRETARIAL SERVICES, société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous n° B 94.029, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer;

2. TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au registre de commerce sous n° B 94.030, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer;

3. TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous n° B 84.993, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Leurs mandats expireront immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2004.

Le mandat du commissaire au compte étant venu à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous n° B 46.498 en tant que commissaire au compte. Son mandat expirera immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour avis conforme

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04282. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016021.3/805/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ESIMOLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 79.797.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04279, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016044.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ESIMOLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 79.797.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016045.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ESIMOLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 79.797.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016046.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

METAL INVEST FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 58.574.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 16 décembre 2004 que:
- Les mandats des administrateurs TMF SECRETARIAL SERVICES, TMF CORPORATE SERVICES S.A. et TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A. étant venus à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire les personnes suivantes comme administrateurs:

1. TMF SECRETARIAL SERVICES, société anonyme, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous n° B 94.029, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer;
2. TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au registre de commerce sous n° B 94.030, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer;
3. TMF CORPORATE SERVICES S.A., société anonyme, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous n° B 84.993, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Leurs mandats expireront immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2004.

Le mandat du commissaire au compte étant venu à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité d'élire L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., société à responsabilité limitée, inscrite au registre de commerce sous n° B 46.498 en tant que commissaire au compte. Son mandat expirera immédiatement à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui approuvera les comptes au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour avis conforme
TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Administrateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04284. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016022.3/805/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

V.P. INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C. Luxembourg B 40.159.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 17 février 2005 que le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité:

- Que le siège social de la société est transféré à partir du 20 décembre 2004 à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2005.

Pour la société
TMF CORPORATE SERVICES S.A.

Un administrateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016025.3/805/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ALCADIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.061.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour ALCADIR S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(016093.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

BRION IMMO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4832 Rodange, 402, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 51.190.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 21 février 2005.

Signature

Administrateur

(016060.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ATOLLEX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 12.511.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATOLLEX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(016081.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

EGON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.468.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EGON FINANCE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(016095.3/795/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

LES ENFANTS TERRIBLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1319 Luxembourg, 54, rue Cents.
R. C. Luxembourg B 49.108.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} février 2005, réf. LSO-BB00424, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LES ENFANTS TERRIBLES, S.à r.l.

B. Martin

Directrice

(016108.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

SECURA ELECTRONIC HOLDING A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 38.319.

Le bilan et l'annexe légale au 30 juin 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04038, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016123.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ALPINOR HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 100.384.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 31 mars 2004 il résulte que les associés sont successivement:

- SELINE PARTICIPATIONS S.A., Société Holding 1929, 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société;

et

- EUROLUX MANAGEMENT S.A., 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04316. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016096.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

ACTIANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 92.115.

La soussignée atteste par la présente que suivant les conventions de vente de parts sociales du 15 janvier 2003 il résulte que les associés sont successivement:

- SELINE PARTICIPATIONS S.A., Société Holding 1929, 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, pour 99 parts sociales à concurrence de 99% de la société;

et

- EUROLUX MANAGEMENT S.A., 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, pour 1 part sociale à concurrence de 1% de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2005, réf. LSO-BB04326. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016097.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

SIFORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 103.728.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion Conseil d'Administration tenue en date du 28 janvier 2005

Madame Antonella Graziano, domiciliée professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Ricardo Sanchez, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2010. La cooptation de Madame Antonella Graziano, sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

SIFORT S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04028. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016105.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

GM INTER-EST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 28, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 59.650.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 17 février 2005, réf. LSO-BB04039, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016124.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

27106

EUROGLOBE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 94.025.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 25 janvier 2005, réf. LSO-BA06696, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016126.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

YCODIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 101.216.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 février 2005, réf. LSO-BB03602, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2005.

Signature.

(016127.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 février 2005.

AXIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 105.255.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 29 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

(02981/506/15)

Le Conseil d'Administration.

EMERGE CAPITAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.530.

We have the honour to invite you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the registered office of the Company, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on June 29, 2005 at 4.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at February 28, 2005
3. Allocation of the net results
4. Discharge to the Directors
5. Statutory Appointments
6. Miscellaneous

Resolutions on the agenda of the annual general meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting with DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

I (02732/755/23)

The Board of Directors.

LUXEMBOURG EUROPEAN AND AMERICAN FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.669.

We have the honour to invite you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the registered office of the Company, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *June 29, 2005* at 3.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at February 28, 2005
3. Allocation of the net results
4. Discharge to the Directors
5. Statutory Appointments
6. Miscellaneous

Resolutions on the agenda of the annual general meeting will require no quorum and will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting with DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

I (02733/755/23)

The Board of Directors.

LOOFINLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.798.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *1^{er} juillet 2005* à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02793/000/20)

Le Conseil d'Administration.

SCOPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 61.298.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *30 juin 2005* à 10.00 heures au siège de la société:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2004
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Divers

I (02365/520/15)

Le Conseil d'Administration.

27108

LUBELIM S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.799.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *1^{er} juillet 2005* à 14.30 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Transfert du siège social
8. Divers

I (02794/000/21)

Le Conseil d'Administration.

MEDIOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 15.506.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 juin 2005* à 11.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02927/000/20)

Le Conseil d'Administration.

FALKE HOLDING, Société Anonyme.
Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 75.221.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le mercredi *29 juin 2005* à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
6. Divers.

I (02987/000/18)

Le Conseil d'Administration.

27109

GOLF SHACK S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 41.586.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 30 juin 2005 à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
9. Divers

I (02928/000/22)

Le Conseil d'Administration.

PASTOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 39.080.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 30 juin 2005 à 11.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03011/000/20)

Le Conseil d'Administration.

YXSIS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 69.675.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra au siège social de la société à Luxembourg, 24-28, rue Goethe, le mercredi 29 juin 2005 à 9.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé au 31 décembre 2004;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004;
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. Affectation des résultats;
5. Décisions à prendre en application de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
6. Divers.

I (02899/000/17)

Le Conseil d'Administration.

27110

INTERSACO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.531.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 juin 2005 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02285/534/14)

Le Conseil d'Administration.

E.I.I.G. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 80.437.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 juin 2005 à 10.00 heures au siège social avec pour l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02286/534/14)

Le Conseil d'Administration.

FONDECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.564.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 30 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers.

I (02744/795/14)

Le Conseil d'Administration.

I.P.P. LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 77.310.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 29 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02985/506/15)

Le Conseil d'Administration.

27111

LE LAPIN, Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 86.007.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, Luxembourg, on July 1st, 2005 at 15.00 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2004.
3. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
5. Miscellaneous.

I (02790/534/16)

The board of directors.

MAZARA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 20.625.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 1^{er} juillet 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 novembre 2004
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers.

I (02791/534/14)

Le Conseil d'Administration.

B.A.R.T. S.A., Société Anonyme Holding.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 40.048.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 1. Juli 2005 um 15.00 Uhr, in Luxemburg, am Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Bericht des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebniszuzuweisung per 31. Dezember 2004
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Verschiedenes

I (02792/534/15)

Der Verwaltungsrat.

DITCO PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.033.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 1^{er} juillet 2005 à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2005
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

I (02898/795/14)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE EUROPEENNE MANSARD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 90.686.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 29 juin 2005 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2004, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2004.
4. Divers.

I (02897/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

CITAR-INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 80.271.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra en date du 29 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02982/506/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A.,

Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 17A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 7.751.

Les actionnaires de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. sont avisés que le conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires de fusionner INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. avec INTERFUND dont le siège social est établi à Luxembourg, 17A, rue des Bains, laquelle absorbera intégralement INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. suivant le projet de fusion publié dans le Mémorial C du 10 juin 2005.

Messieurs et Mesdames les Actionnaires sont dès lors convoqués par le présent avis à une

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juillet 2005 à 15.00 heures par-devant notaire au siège social de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- Approbation de la fusion de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. avec INTERFUND par l'absorption de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. par INTERFUND.
- En particulier, les actionnaires, après avoir entendu: le rapport du Conseil d'Administration expliquant et justifiant le projet de fusion publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 10 juin 2005, et déposé au Greffe du Tribunal d'Arrondissement de Luxembourg-Ville et le rapport unique de vérification préparé par ERNST & YOUNG S.A., agissant en tant qu'expert indépendant concernant la fusion des deux sociétés, en application de l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en vertu d'une ordonnance du 23 mai 2005 du Président de la II^{ème} Chambre du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg siégeant en matière commerciale le désignant comme seul expert indépendant pour les deux sociétés, et sous réserve de l'approbation dudit projet de fusion par l'assemblée des actionnaires de INTERFUND, s'il y a lieu, sont amenés à:
- approuver le projet de fusion;
 - approuver la fusion de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. avec le compartiment dormant INTERFUND CAPITAL réactivé et transformé en INTERFUND INTERNATIONAL SECURITIES NEW ECONOMY selon les dispositions prévues dans le projet de fusion par le transfert des actifs et passifs de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. avec effet à la date effective de la fusion, à savoir le 22 août 2005. L'échange des actions se basera sur la parité d'une action de INTERFUND INTERNATIONAL SECURITIES NEW ECONOMY contre une action de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. calculée par rapport à la valeur nette d'inventaire de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A.

déterminée au 19 août 2005. Le transfert des avoirs s'opérera comme suit, conformément aux articles 257 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987: Les avoirs de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. seront transférés dans le compartiment réactivé et transformé INTERFUND INTERNATIONAL SECURITIES NEW ECONOMY en échange d'actions de ce compartiment.

- décider l'annulation de toutes les actions de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. ainsi que sa dissolution;
- s'assurer que toutes les mesures seront prises par le conseil d'administration de INTERFUND pour l'exécution du projet de fusion qui deviendra effectif le 22 août 2005;
- donner décharge aux administrateurs et au réviseur d'entreprises et décider de la conservation des livres de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A.

Les documents ci-dessous sont disponibles pour consultation au siège social aux heures d'ouverture normales des bureaux et des copies peuvent y être obtenues sans frais:

- le projet de fusion;
- les comptes annuels ainsi que les rapports de gestion des exercices 2002, 2003 et 2004 des deux sociétés;
- les procès-verbaux des réunions des conseils d'administration des deux sociétés;
- le rapport d'examen du projet de fusion établi par ERNST & YOUNG S.A. pour INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. et pour INTERFUND.

Les décisions sur les points portés à l'ordre du jour ne pourront être prises que si plus de la moitié des actions sont présentes ou représentées et qu'au moins 2/3 des voix des actions présentes ou représentées se prononcent en faveur de telles décisions.

Pour pouvoir participer à cette assemblée, les actionnaires doivent présenter leurs actions au porteur deux jours francs au moins avant la date de l'assemblée au siège social ou auprès de FIDEURAM BANK (LUXEMBOURG) S.A.

Chaque action donne droit à une voix. Chaque actionnaire peut voter par procuration. Les procurations doivent parvenir au siège social de la société 48 heures au moins avant la date de l'assemblée.

Tout actionnaire de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. qui ne serait pas d'accord avec le projet de fusion a le droit de demander le rachat de ses actions sans frais du 12 juin 2005 jusqu'au 12 juillet 2005 inclus. Il est cependant porté à la connaissance de tout actionnaire de INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A. que la politique d'investissement de INTERFUND INTERNATIONAL SECURITIES NEW ECONOMY ainsi que les commissions payables au gestionnaire en investissements et à la société de vente par ce compartiment restent inchangées.

I (02999/000/65)

Le conseil d'administration.

KOMBASSAN HOLDINGS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1417 Luxemburg, 4, rue Dicks.

H. R. Luxemburg B 70.610.

Einberufung zur

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre welche am 29. Juni 2005 um 14.00 Uhr in Konya, Türkei, Kombassan Is Merkezi, Nisansasi Mh. Sahinaga Sk., stattfindet.

Da die ordentliche Generalversammlung vom 1. Juni 2005 gemäß Art. 67 Absatz 5 vertagt wurde, ist erneut über folgende Tagesordnung zu befinden:

Tagesordnung:

1. Geschäftsbericht des Verwaltungsrates,
2. Bericht des Wirtschaftsprüfers,
3. Billigung der geprüften Bilanz zum 31. Dezember 2004 sowie die Gewinn- und Verlustrechnung für das Geschäftsjahr 2004,
4. Beschluss über die Gewinnverwendung,
5. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder,
6. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung,
7. Verschiedenes.

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keinen Anwesenheitsbedingungen und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Um an der Versammlung teilzunehmen müssen Eigentümer von Inhaberaktien wenigstens fünf Tage vor der Versammlung ihre Aktien bei KOMBASSAN HOLDINGS S.A. oder einem anerkannten Kreditinstitut hinterlegt haben. Sie werden auf Vorlage einer Bestätigung der Hinterlegung zur Generalversammlung der Aktionäre zugelassen.

I (03079/000/27)

Der Verwaltungsrat.

27114

EDVIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 85.378.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 29 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02983/506/15)

Le Conseil d'Administration.

TRADENET EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 79.814.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 29 juin 2005 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02986/506/16)

Le Conseil d'Administration.

LE VIGNE DI BARTORELLI ALBERTO & C., S.e.c.s., Société en commandite simple.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.942.

Messieurs les actionnaires de la société LE VIGNE DI BARTORELLI ALBERTO & C. S.e.c.s. sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra devant notaire au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, le 4 juillet 2005 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation du rapport du commissaire de contrôle.
2. Décharge au liquidateur et au commissaire de contrôle pour l'exécution de leurs mandats respectifs.
3. Clôture de la liquidation.
4. Décision quant à la conservation des registres et documents de la société.
5. Mandat à confier en vue de clôturer les comptes de la société et d'accomplir toutes les formalités.

I (03051/534/17)

Le liquidateur.

GONELLA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 33.916.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 30 juin 2005 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat

4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (03042/000/18)

Le Conseil d'Administration.

MONTROC S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.661.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 30 juin 2005 à 11.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
9. Transfert du siège social
10. Divers

I (03010/000/23)

Le Conseil d'Administration.

FONDECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.564.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 30 juin 2005 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2004
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
6. Divers.

I (03055/795/17)

Le Conseil d'Administration.

INTERCITY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 48.009.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 30 juin 2005 à 14.00 heures, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes

6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Transfert du siège social
9. Divers

I (03009/000/22)

*Le Conseil d'Administration.***FAMIROLE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 43.456.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 juin 2005* à 10.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (03012/000/21)

*Le Conseil d'Administration.***INTERNEPTUNE HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 18.602.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 juin 2005* à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03043/000/20)

*Le Conseil d'Administration.***AMHURST CORPORATION, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 18.301.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 juin 2005* à 10.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat

4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03013/000/21)

Le Conseil d'Administration.

VALURA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 28.582.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 juin 2005* à 15.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03041/000/21)

Le Conseil d'Administration.

LAGO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 30.125.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 juin 2005* à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03046/000/20)

Le Conseil d'Administration.

AZAY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 35.364.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 juin 2005* à 11.30 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004

3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (03044/000/20)

Le Conseil d'Administration.

EXCELL IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 39, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 91.902.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des Actionnaires de la Société qui se tiendra en l'Etude de M^e Paul Decker, de résidence à Luxembourg-Eich, le 30 juin 2005 à 11.00 heures et qui comporte l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de la dénomination sociale de la société en VERLAC LUXEMBOURG S.A.
2. Modification afférente de l'article 1^{er} comme suit:
«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de VERLAC LUXEMBOURG S.A.»
3. Démission de Monsieur Paul Michonneau de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué.
4. Nomination de M. Claude Schmit comme nouvel administrateur de la société.
5. Démission de FIDUCIAIRE MONTEREY INTERNATIONAL comme Commissaire aux Comptes.
6. Nomination de la société EUROCOMPTE S.A. comme nouveau Commissaire aux Comptes.
7. Transfert du siège social au n° 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.
8. Divers.

Les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au siège social de la société cinq jours francs avant la date de l'assemblée.

Pour le cas où la présente Assemblée ne réunissait pas le quorum nécessaire, une deuxième Assemblée devra être convoquée dans les formes prescrites par l'article 67-1, al. 2 de la loi modifiée de 1915 sur les sociétés commerciales.

I (03058/1051/25)

Le Conseil d'Administration.

O.G.M. (OMNIUM GENERAL DES MEDIAS) S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.876.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 30 juin 2005 à 14.00 heures, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des rapports des Commissaires aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardivité de la tenue des Assemblées Générales statutaires
5. Décharge à donner aux commissaires aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Transfert du siège social
9. Divers

I (03056/000/22)

Le Conseil d'Administration.

27119

ORFEUILLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 90.652.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *30 juin 2005* à 14.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

I (03045/000/21)

Le Conseil d'Administration.

BCILUX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.178.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le *29 juin 2005* à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Examen du rapport de gestion et du rapport des réviseurs pour l'exercice clos au 31 mars 2005;
2. Approbation des comptes annuels clôturés au 31 mars 2005;
3. Affectation des résultats;
4. Décharge aux Administrateurs;
5. Nominations statutaires;
6. Ratification des décisions prises par l'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005;
7. Divers.

Les actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée générale auprès de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

I (03054/755/19)

Le Conseil d'Administration.

TIPI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 73.930.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *29 juin 2005* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes portant sur les exercices se clôturant au 31 mars 2004 et au 31 mars 2005;
2. approbation des comptes annuels au 31 mars 2004 et au 31 mars 2005;
3. affectation des résultats au 31 mars 2004 et au 31 mars 2005;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge spéciale aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour la non tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice arrêté au 31 mars 2004 à la date statutaire;
6. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
7. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux comptes;
8. divers.

I (03057/817/20)

Le Conseil d'Administration.

27120

ZUBARAN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 60.501.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *1^{er} juillet 2005* à 10.00 heures au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2004
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires.
7. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
8. Divers

I (03078/528/21)

Le Conseil d'Administration.

FINCER LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 53.482.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 31 janvier 2005 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale que:

- l'Assemblée a décidé d'accepter la démission avec effet au 31 janvier 2005 de Monsieur Guy Harles et Monsieur François Kremer de leur fonction d'Administrateur de la société et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 31 janvier 2005;

- l'Assemblée a décidé de nommer à la fonction d'Administrateur de la société en remplacement de Monsieur Guy Harles et de Monsieur François Kremer, les personnes suivantes:

Madame Laetitia Antoine,
Monsieur Alain Peigneux.

Leurs mandats prendront fin lors de la prochaine Assemblée Générale Statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société arrêtés au 31 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 février 2005.

Pour FINCER LUSSEMBURGO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2005, réf. LSO-BB00685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(016518.3/1005/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 février 2005.